

CHUBB®

Définir une norme, la dépasser

Atteindre l'excellence dans la gestion des sinistres

Notre approche en indemnisation

Nous espérons que vous ne serez jamais contraint de nous déclarer un sinistre. Mais si cela devait arriver, Chubb mettrait tout en œuvre pour minimiser l'impact, l'incertitude ou l'anxiété des personnes ou des entreprises concernées.

Chez Chubb, nous sommes conscients que le traitement de chaque sinistre est une mise à l'épreuve de nos prestations, de notre capacité d'accompagnement et de notre réputation.



C'est pourquoi notre gestion des sinistres nous distingue en tant qu'assureur de confiance, réactif et bienveillant qui protège ses clients à travers le monde.

Quels sont les atouts qui distinguent Chubb en matière de gestion des sinistres ?

Nous les définissons ainsi...

01 Notre compréhension

02 Notre savoir-faire

03 Notre cohérence

01 Notre compréhension

“

Je suis très heureux de constater qu'il existe encore des personnes qui connaissent leur métier et, surtout, qui n'ont pas perdu le contact avec les gens.

Témoignage d'un assuré

Les gestionnaires indemnisation de Chubb apportent une réponse humaine qui témoigne de notre bienveillance et de notre volonté de vous aider.

Nous savons à quel point l'impact d'un sinistre peut perturber l'activité d'une entreprise ou le quotidien d'un particulier et nous nous attachons à trouver des solutions adaptées à la situation.



La façon dont nous prenons en charge et gérons un sinistre est aussi importante que son règlement. Notre approche lors de chaque sinistre est marquée par l'empathie et la bienveillance, de sorte que la volonté d'aller plus loin pour préserver le bien-être économique de nos assurés ne relève pas pour nous d'une option contractuelle, mais d'une évidence.

Et c'est une valeur que Chubb est fière de défendre.

Bien plus qu'une façade



L'intervention rapide de Chubb a permis de minimiser les perturbations de l'activité d'un complexe immobilier ayant été endommagé par un incendie.

[En savoir plus >](#)

02 Notre savoir-faire

Un sinistre peut être simple ou complexe. Dans les deux cas, notre savoir-faire est indispensable.

Notre savoir-faire nous permet de comprendre rapidement le sinistre et de réagir en conséquence. Il peut par exemple être nécessaire de faire appel à des spécialistes techniques dans le cadre d'une question complexe de responsabilité ou d'une situation environnementale délicate.

Nous apportons des compétences qui tiennent compte de la culture de nos clients, de leurs marchés et des divers environnements réglementaires dans lesquels ils évoluent.

Chubb dispose d'experts dans chaque discipline couverte, ce qui lui permet de trouver des solutions aux situations de sinistres les plus complexes.

Chubb, un savoir-faire à l'international.



En faisant appel à une société spécialisée, Chubb a été en mesure d'identifier une solution de réparation permettant de réduire l'interruption des activités de 12 à 7 mois seulement.

La puissance de notre réseau mondial



Grâce au réseau mondial d'avocats de Chubb, nous avons pu trouver et nommer un représentant expert aux États-Unis pour l'un de nos clients.

[En savoir plus >](#)

03 Notre cohérence

“

J'ai pu obtenir des conseils clairs et la pédagogie que je cherchais. Merci pour tout le travail que vous avez accompli ici, c'est un excellent résultat pour nous et j'ai vraiment apprécié votre soutien et votre contribution tout au long de la gestion.

Un client Lignes
Financières

Pour un assureur d'envergure mondiale, la cohérence est essentielle.

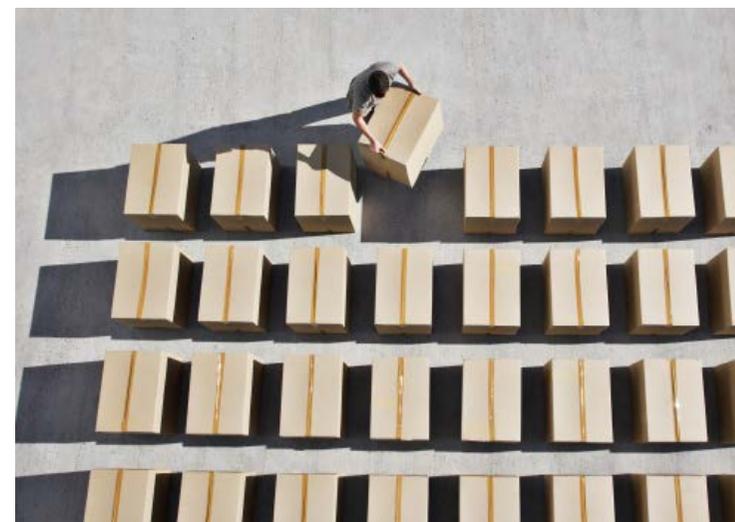
Nous exerçons nos activités avec des valeurs que nous appliquons de manière cohérente et qui profitent à nos courtiers et à leurs clients.

Grâce à ces valeurs de compétence, d'intégrité et d'attention, nous nous sommes forgés une réputation exemplaire et avons gagné la confiance de nos clients à travers le monde.

Concrètement, cela signifie que chaque sinistre fait l'objet d'un traitement cohérent de la part d'un collaborateur, d'une équipe, d'un bureau ou d'un partenaire de Chubb soigneusement sélectionné, partout dans le monde.

Tous les sinistres sont traités de manière impartiale, quels qu'en soient le lieu, l'importance ou le type. Le soutien et les compétences de nos experts sont à votre disposition dans le monde entier.

L'indemnisation de Chubb,
l'excellence en toutes circonstances !



Atténuer les effets d'une décision défavorable



Un gestionnaire de sinistres de Chubb a contribué à la médiation d'une décision complexe, ce qui a permis à notre client de se concentrer sur ses activités quotidiennes.

[En savoir plus >](#)

Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document est fourni à titre d'information uniquement, et ne constitue ni des conseils personnalisés ni une recommandation de produits ou de services à quelque particulier ou entreprise que ce soit. Veuillez vous référer aux documents contractuels pour connaître l'intégralité des conditions générales de la couverture.

Chubb European Group SE (CEG) exerce ses activités au Royaume-Uni par le biais d'une succursale située au 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP. Les risques relevant de l'Espace économique européen sont souscrits par CEG, société régie par le Code des assurances en France et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 450 327 374. Siège social : La Tour Carpe Diem, 31, place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, France. Capital social entièrement libéré de 896 176 662 EUR.